



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

DÉCEMBRE 2010



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Durant la période des Fêtes le bureau municipal sera fermé du vendredi 18 décembre 2009 à midi, au 4 janvier 2010 inclusivement.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

22 décembre 2009 : 14 h à 18 h
23 décembre 2009 : 14 h à 16 h
29 décembre 2009 : 14 h à 18 h
5 janvier 2010 : Retour à l'horaire régulier

Le conseil municipal et les employés de la Municipalité de Saint-Placide s'unissent pour vous souhaiter à tous un très heureux temps des fêtes !

PAROISSE ST-FRANÇOIS D'ASSISE – MESSES DE NOËL

	Saint-Placide	Saint-Benoît	Saint-Joseph	Oka
Jeudi 24 décembre 2009	21 h 00	Minuit	19 h	22 h
Vendredi 25 décembre 2009	10 h	Pas de messe	10 h 30	Pas de messe
Jeudi 31 décembre 2008	Pas de messe	Pas de messe	19 h, suivi d'une heure d'adoration	Pas de messe
Vendredi 1 ^{er} janvier 2009	10 h	Pas de messe	Pas de messe	11 h

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 7 décembre dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ Un don a été voté pour la Fondation Vasculites Canada ;
- ⇒ Février a été décrété comme étant le mois du cœur. Campagne et don sont prévus ;
- ⇒ Achat de publicité dans le Semainier paroissial et le cahier de vœux des Fêtes du journal L'Éveil ;
- ⇒ Commandite pour la Route des Arts – 11^e édition, du 31 juillet au 8 août 2010 ;
- ⇒ Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications informatiques pour l'année 2010 ;
- ⇒ Approbation du budget et de la quote-part de la MRC de Deux-Montagnes pour l'année 2010 ;
- ⇒ Le conseil a adopté le règlement numéro 2009-12-07 afin de déléguer certains pouvoirs à la directrice générale pour qu'elle puisse effectuer certaines dépenses et octroyer certains contrats ;
- ⇒ Réception d'une requête de Complexe Estrie Enviropôle inc. et Corporation Maybach c. Denis Lavigne – Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes ;
- ⇒ Des panneaux d'affichage, indiquant les heures d'ouverture et les consignes, seront installés sur les lieux des patinoires, soit derrière l'hôtel de ville et à l'école de l'Amitié ;

Une assemblée spéciale du conseil municipal aura également lieu, au même endroit, le lundi 14 décembre 2009, à 20 heures, concernant les prévisions budgétaires et la taxation pour l'année 2010.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

À l'approche du temps des fêtes

Nous vous invitons à redoubler de prudence !

En tout temps, prévoyez le coup! Désignez un chauffeur sobre qui vous conduira à la maison, prenez un taxi, à l'aller comme au retour ou demandez l'hospitalité à vos hôtes.

Lorsqu'on boit, on ne conduit pas

Saviez-vous que la capacité de conduire peut être affectée à un taux aussi bas que 0,02, soit moins d'une consommation? Ajoutez-y la fatigue, le stress et peut-être la prise de médicaments, et votre réaction à l'alcool sera encore plus affectée.

Encore trop de gens prennent le volant après avoir consommé de l'alcool. Ne faites pas partie des statistiques!

On est tous responsables de notre conduite !

RAPPEL - PNEUS D'HIVER !

Du 15 décembre prochain
au 15 mars 2010, toutes les
voitures du Québec devront,
comme vous le savez, être
équipées de pneus d'hiver
sous peine de contraventions
pouvant aller jusqu'à 300 \$.

**Ne vous laissez pas
surprendre par l'hiver !**



LOISIRS

SONDAGE ACTIVITÉS DE LOISIR – SESSION AUTOMNE 2009

Le gagnant du sondage relatif aux activités de loisir d'automne 2009 est :

M. Marc Ringuette

Celui-ci se mérite un certificat-cadeau d'une valeur de 20 \$ applicable à une inscription pour une activité de la session hiver 2010

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIR SESSION HIVER 2010

Inscriptions : du 7 janvier 2010 au 15 janvier 2010, 12 h.

Après cette date, des frais de retard de 10 \$ par cours s'appliqueront.

Formulaires d'inscription disponibles à la Municipalité de Saint-Placide et sur notre site internet : www.municipalite.saint-placide.qc.ca dès le 7 janvier 2010.

**Un bulletin Informateur – Spécial Activités de loisir sera distribué dans les prochains jours.
Surveillez votre boîte à lettre !!!**



CHRONIQUE BIBLIO

Heures d'ouverture régulières :

Dimanche et lundi :	Fermé
Mardi et vendredi :	14 h à 21 h
Mercredi et jeudi :	14 h à 16 h
Samedi :	10 h à 12 h et 14 h à 16 h

Club du Rat Biboche

Tu as entre 4 ans et 8 ans ?

Le rat biboche t'invite à participer aux activités de son club à la Bibliothèque.

Prochaine animation :

Samedi 12 décembre 2009, 10 h

**Brindille t'attend en pyjama et avec
ta peluche préférée !**

Le livre choisi est :

La nuit de Noël

Tirage d'un prix parmi les participants



COMMUNIQUÉS



Un clin d'œil invitant de l'organisation de Festi-Vent sur glace de Saint-Placide

Appel à tous. Vous avez de bons clichés numériques captés lors de Festi-Vent sur glace et souhaitez les partager ? Prière de nous les faire parvenir à l'adresse de courriel suivante : info@festi-vent.com .

Les images qui seront retenues pour l'affiche et/ou le dépliant donneront crédit à leur auteur.

Noël est à nos portes et la 12^e édition de notre Festi-Vent sur glace se pointe déjà à l'horizon.

Ses activités traditionnelles seront au rendez-vous encore cette année avec, en plus, une panoplie d'attractions nouvelles dignes de faire honneur à notre petite communauté dynamique et accueillante, et sûre de plaire à nos nombreux visiteurs.

Il va s'en dire que notre festival hivernal compte d'ores et déjà sur l'implication et la générosité des Placidiennes et des Placidiens pour pouvoir déployer ses couleurs et mettre de la joie de vivre au cœur de notre hiver trop long...

Votre bénévolat si précieux, si apprécié et tellement important, sera un beau cadeau à débiter les 20 et 21 février prochain. C'est un rendez-vous... D'ici là, le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter un temps des Fêtes des plus joyeux et des plus chaleureux.

**Informations : Mme Sandra Olivier, directrice générale
450 258-4517**

SOCIÉTÉ ARTS ET CULTURE DE SAINT-PLACIDE

Suite de l'assemblée générale de novembre 2009, voici la liste des nouveaux membres du conseil d'administration :

Président :	Yves Grenier yvesgrenier@yahoo.ca
Vice-président :	Guy Vidal gvidal@videotron.ca
Trésorière :	Monique Desjardins desjardins_momo@hotmail.com
Secrétaire :	Claudette Parent pareclaud@videotron.ca
Administratrice :	Chantal Mallen cmallen@videotron.ca
Administratrice :	Louise Drouin louisedrouin1605@hotmail.com
Administratrice :	Jocelyne Morin jeudi46@videotron.ca

PAROISSE ST-FRANÇOIS D'ASSISE CONTE DE NOËL

La fête de Noël approche et nous allons nous y préparer de mille manières. Votre paroisse souhaite vous proposer une façon de le faire par le conte de Noël.

À l'église de Saint-Joseph, le **dimanche 20 décembre 2009**, à 16 h. Amenez votre famille et surtout les petits enfants.

Au programme : Conte acté et bricolage

Lieu : Église de Saint-Joseph-du-lac
1028, chemin Principal

Informations : 450 473-7377



Départ à la retraite de Mme Danielle Le Moëligou

M. le maire Denis Lavigne et M^{me} Danielle Bellange, conseillère municipale étaient heureux de souligner l'apport exceptionnel de notre bibliothécaire, M^{me} Danielle Le Moëligou lors du cocktail organisé en son honneur le 26 novembre dernier. Celle-ci nous quittera pour une retraite bien méritée le 18 décembre prochain !

Bonne retraite !!!



Aux contribuables de la susdite Municipalité



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
par la soussignée,
Lise Lavigne, directrice générale et
secrétaire-trésorière
par intérim de la Municipalité

Qu'une assemblée spéciale sera tenue le 14^e jour du mois de décembre 2009, à 20 heures dans la salle municipale de la Municipalité de Saint-Placide.

1. Ouverture et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre de jour;
3. Adoption du règlement adoptant le budget de l'année 2010 et fixant les taux de taxes foncières et spéciales ainsi que les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'électricité et de collecte de déchets;
4. Période de questions : les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
5. Levée de l'assemblée.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 3^e jour du mois de décembre de l'an deux mille neuf.

Lise Lavigne
Directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim

Aux contribuables de la susdite Municipalité



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
par la soussignée,
Lise Lavigne, directrice générale et
secrétaire-trésorière
par intérim de la Municipalité

QU'à son assemblée régulière du 3 août 2009, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide a adopté le règlement 2009-08-04 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1. À compter du 1^{er} décembre 2009, tout client d'un service téléphonique devra payer, sur sa facture de téléphone, un montant de 0.40 \$ par mois, par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

QUE le règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qu'il est entré en vigueur, sur publication de ce dernier, le 3 novembre 2009.

QUE toute personne intéressée peut consulter les détails du règlement ainsi que tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 17^e jour du mois de novembre deux mille neuf.

Lise Lavigne
Directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim

Aux contribuables de la susdite Municipalité



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
par la soussignée,
Lise Lavigne, directrice générale et
secrétaire-trésorière
par intérim de la Municipalité

QU'à son assemblée régulière du 9 novembre 2009, le conseil municipal a adopté une résolution, conformément à l'article 148 du Code municipal, à l'effet de déterminer les dates de tenue des assemblées au cours de l'année 2010. En conséquence, le calendrier des assemblées se résume comme suit : 11 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 12 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 13 septembre, 4 octobre, 1^{er} novembre et 6 décembre 2010 à 20 heures.

QUE toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 3^e jour du mois de décembre deux mille neuf.

Lise Lavigne
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim

Aux contribuables de la susdite Municipalité



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
par la soussignée,
Lise Lavigne, directrice générale et
secrétaire-trésorière
par intérim de la Municipalité

QU'à son assemblée régulière du 7 décembre 2009, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide a adopté le règlement numéro 2009-12-07 déléguant à la directrice générale certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

Que toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

Que ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 8^e jour du mois de décembre deux mille neuf.

Lise Lavigne
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim